



Saint-Étienne, Le 18/01/2019

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années, notre société soucieuse de respecter la réglementation Européenne et de garantir la conformité des produits à nos clients a pris des mesures et mis des actions pour répondre aux exigences en matière de Qualité et d'Environnement (certifications ISO 9001, EN 9100, ISO 14001 et conformité à la directive ROHS, conformité à la législation sur les Minerais de Conflits).

Le règlement Européen 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation des produits chimiques appelé REACH est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2007 et vient s'ajouter à nos exigences environnementales.

Nous sommes bien évidemment complètement impliqués dans ce projet en tant que fabricant de ressorts.

C'est pourquoi nous vous confirmons que nous avons procédé à la vérification du pré-enregistrement des substances de nos produits par nos fournisseurs de matières ainsi que tous nos sous-traitants (revêtements, traitements thermiques, peintures...). Nous vous garantissons en conséquence que tous les articles livrés seront en conformité avec la liste des substances REACH du 15/01/2019.

Pour toute information complémentaire, votre interlocuteur en charge de ce dossier au sein de notre entreprise est :

Mme JULLIEN Pascale

☎ 04.77.81.51.20

91 rue de la croix de mission

42100 SAINT-ETIENNE

e-mail : [jullien@novaressort.fr](mailto:jullien@novaressort.fr)

Vous souhaitant bonne réception et vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées

Mme JULLIEN Pascale  
Directrice Qualité et Environnement